

## RAPPORT ANNUEL 2009



Zone artisanale – BP 15  
53440 MARCILLE LA VILLE (France)  
Tél : +33 (0)2 43 00 71 22 – Fax : +33 (0)2 43 00 65 20  
http : [www.ermo-group.com](http://www.ermo-group.com)  
E-mail : [finance@ermo-group.com](mailto:finance@ermo-group.com)  
Code ISIN : **FR0000063950**



## **COMPTES CONSOLIDES**



**ERMO**  
**Société anonyme au capital de 2 860 004,76 euros**  
**Zone Artisanale – MARCILLE LA VILLE (53440)**  
**316 514 553 RCS LAVAL**

## **RAPPORT DU GROUPE**

### **COMPTES CONSOLIDES**

- **Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2009 ressort à 11 901 423 € contre 17 998 604 € au 31 décembre 2008, soit une baisse de 34%.**

Cette baisse du chiffre d'affaires est à périmètre constant et s'explique par la crise économique qui a frappé l'ensemble du secteur. Nous avons cependant poursuivi nos efforts en recherche et développement sur de nouveaux secteurs ( médical, cosmétique et emballages alimentaires) sur lesquels nous avons également poursuivi nos actions commerciales.

Les subventions d'exploitation progressent de 27% et se sont élevées à **300.363 € contre 237.046 € en 2008.**

Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges, et autres produits sont de **438 392 € contre 427 841€** sur le précédent exercice, soit une augmentation de 2%.

Compte tenu de la baisse d'activité, les achats consommés se sont fortement contractés à **2.065.531 € contre 4.031.788 €** en 2008, (- 49 %).

Les charges de personnel ont également diminué et s'élèvent à **6 804 507 € contre 7 580 001 €** sur l'exercice précédent, soit une baisse de 10%. Cette baisse de charges s'explique par plusieurs licenciements économiques auxquels nous avons dû procéder au cours de l'année 2009.

Les autres charges d'exploitation ont baissé, de façon significative à **2 491.684 € contre 3 500 012 €.**

Les impôts et taxes s'élèvent à **561.527 contre 722 803 €** l'exercice précédent, soit une baisse de 22 %.

Les dotations aux amortissements des immobilisations et charges à répartir ont baissé de 18% et s'élèvent à 1 615 874 € contre 1 966 868 € en 2008; les dotations et provisions sur actif circulant s'élèvent à 19 816 € contre 68 225 € l'année précédente, soit une diminution de 71%. Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 212 606 € contre 312 950 € en 2008, soit une baisse de 32% ;



**En conséquence, le résultat opérationnel est une perte de 1 088 051 € contre un gain de 519.849 € en 2008.**

Les produits financiers s'élèvent à 205.909 euros contre 356.109 euros en 2008 et les charges financières à 279.826 € contre 669.829 € en 2008.

- **Le résultat courant des entreprises intégrées est déficitaire de 1.161.968 € contre un bénéfice de 206 129€ sur l'exercice précédent.**

Après prise en compte de l'impôt sur les résultats (408 160 €),

- **le résultat net part du groupe est une perte de 1.570.128 € contre un bénéfice de 46.346 € en 2008.**

La trésorerie nette au 31 décembre 2009 est de 5 872 276€.

### **LES RESULTATS 2009 DE NOS FILIALES :**

Il convient de signaler que l'ensemble des filiales ont subi les effets de la crise économique.

#### ***En France :***

##### **TECHMO 61**

L'année 2009 a été marquée par une importante baisse du chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 507 351 € contre 2 534 634 € en 2008, (-40,5%), Le résultat d'exploitation est également déficitaire de 411 644 € contre un bénéfice de 98 572 € en 2008. De même, le résultat net est déficitaire de 286.064 € contre un bénéfice de 73.213 € à fin 2008.

##### **MOULINDUSTRIE**

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires de la société a considérablement diminué (- 46,6 %) et s'élève à 4.288.682 euros contre 8 026 938 € en 2008. Le total des produits d'exploitation s'élève à 4 145 843 € contre 7 882 741 € en 2008. Les résultats d'exploitation (- 45.216 €) et résultats net (- 13.275 €) diminuent sensiblement et deviennent déficitaires. Néanmoins la société continue à mener des actions importantes de recherche et développement

##### **CARAU (société civile immobilière)**

Son chiffre d'affaires provenant essentiellement de la location de son patrimoine immobilier, s'est élevé à 303 966 €, contre 315 390 € en 2008, et son résultat est un bénéfice de 56.670 € contre un bénéfice de 111.104 € en 2008. Cette baisse est due pour partie à la comptabilisation en charges exceptionnelles de 44.301 euros correspondant à un abandon de loyers consentie au profit de TECHMO 61.



## **A l'étranger :**

### **ERMOSOGA**

Son chiffre d'affaires 2009 est de 2.040.043 PLN ; le résultat d'exploitation 2009 est déficitaire de 303.182 PLN et le résultat net est une perte de 362 139 PLN.

En 2008, son chiffre d'affaires était de 3.945.849 PLN, son résultat d'exploitation s'élevait à 75.738 PLN et le résultat était une perte de 1.124.817 PLN.

### **ERMO NORTH AMERICA**

Le chiffre d'affaires 2009 est de 170.510 cad contre 510.323 cad en 2008. Son résultat net est de 3.055 cad contre une perte de 18.079 en 2008. La société n'emploie plus aucun salarié depuis juin 2009. Le siège social de la société a été transféré dans de nouveaux locaux, chez l'un de nos partenaires avec qui nous avons conclu un accord de mise à disposition d'un commercial.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan qui vous est remis.

## **FAITS MARQUANTS**

Dans un souci de simplification de l'organigramme et de diminution des coûts, la société ERMO a absorbé deux de ses filiales, la société FREE INDUSTRIE ET MOLDS HIGH TECH 2000 à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## **FACTEURS DE RISQUES**

Le groupe ERMO conduit une politique de gestion des risques de l'entreprise dans l'objectif de respecter au mieux la défense des intérêts de ses actionnaires, de ses clients et de son environnement. Cette politique s'appuie sur une hiérarchisation des problématiques en fonction de leur niveau d'occurrence et de leur impact économique pour le groupe.

### **• INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Les activités du groupe n'engendrent pas de risque spécifique sur l'environnement. Les déchets produits par l'activité de l'entreprise sont triés, stockés ou traités de la manière suivante :

Les copeaux d'acier sont stockés dans des bennes puis récupérés par une société extérieure agréée pour le traitement de ces déchets.

Les eaux usagées, les lubrifiants sont stockés dans des containers spécifiques et sont récupérés par une société agréée pour leur traitement.

En l'absence de risque spécifique, il n'a été comptabilisé aucune provision ni garantie en matière d'environnement sur l'exercice 2009.



- **RISQUES LIES A LA CONJONCTURE ET AUX FACTEURS GEOPOLITIQUES**

L'activité de production de moules est sensible aux cycles de l'activité économique en général et de l'industrie en particulier.

La commercialisation de nos produits dépend du lancement chez nos clients de programmes d'investissements et de leur financement.

La présence du groupe dans un nombre limité de pays (France, Pologne) ou dans le cadre d'une structure flexible (Etats-Unis) limite son exposition aux risques géopolitiques.

- **LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS**

A la connaissance de l'entreprise, aucun litige ou fait exceptionnel n'est susceptible d'avoir des incidences sur l'activité et les résultats des entreprises.

La méthode de provisionnement et de comptabilisation des passifs est indiquée en annexe des comptes consolidés.

- **RISQUES DE MARCHES**

De par ses implantations (Europe et France principalement) le groupe est en principe faiblement exposé aux risques de changes.

En ce qui concerne les risques financiers, le groupe conduit une pratique centralisée des risques de taux et de liquidités. Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés.

Le taux moyen d'intérêt servi aux dettes contractées ressort à 2,94 %. La part des emprunts à taux variables est de 33,77% par rapport à ceux contractés à taux fixes.

- **ASSURANCES ET MAITRISE DES RISQUES**

Le groupe conduit une politique de maîtrise des risques et de souscription de couverture d'assurance au niveau consolidé. Des contrats ont été souscrits avec des assureurs de premier plan. Par ailleurs, des polices d'assurance particulières peuvent être souscrites pour des risques spécifiques.

Les principales couvertures d'assurance au niveau groupe sont les suivantes :

Assurance Responsabilité Civile :

Le montant des garanties tous Dommages Confondus a été fixé à 8 000 000 euros en Responsabilité Civile Exploitation et à 3 050 000 euros en Responsabilité Civile après livraison.



### Assurance Dommages aux biens et Pertes d'Exploitation :

La police Multirisques Industrielle du groupe garantit l'ensemble des unités tant pour les garanties de dommages aux biens que pour les Pertes d'Exploitation.

Le montant global des garanties sur l'ensemble des biens immobiliers s'élève à 8 500 000 euros en Valeur à Neuf. Ce montant prend en compte les bâtiments de la SCI CARAU que depuis le 1er Avril 2008 les bâtiments de la Société ERMO (devenus propriété de la société ERMO suite à la transmission universelle du patrimoine de FREE INDUSTRIE) précédemment assurés par le Crédit Bailleur dont le contrat de crédit bail a pris fin à cette date.

Le montant des capitaux sur l'ensemble du matériel s'élève à 35 150 000 euros (Valeur à Neuf).

De nombreuses extensions de garanties ont été souscrites notamment sur les moules en cours de fabrication et / ou confiés par des tiers pour entretien et réparation qui sont garantis à hauteur de 5 000 000 euros (1er risque par établissement).

La police Pertes d'Exploitation a été souscrite pour une période de 18 mois d'indemnisation. Le montant de la garantie s'élève à 22 000 000 euros.

Une police spécifique a été souscrite pour le Bris de machines garantissant notamment le matériel sensible d'Usinage à Grande Vitesse.

### **PUBLICITE DES HONORAIRES DES CAC**

	<b>ERMO</b>		<b>FILIALES</b>	
	STREGO	ROUY	STREGO	ROUY
<b>2009</b>	14.997 €	14.897 €	12.039 €	-
	P.LEZLA	EXPERTIS	P.LEZLA	EXPERTIS
<b>2008</b>	18 274 €	18 274 €	3 465 €	13 244 €

### **PERSPECTIVES**

A mi avril 2010, le carnet de commandes fermes et le chiffre d'affaires réalisé au niveau de l'ensemble des sociétés du groupe dépassent les douze millions d'euros. La société TECHMO 61 voit son activité se développer essentiellement dans le domaine de l'emballage alimentaire ; la société MOULINDUSTRIE centre son activité en cosmétologie. La société ERMOSOGA continue son développement de l'usinage pour les sociétés du Groupe.

Le programme d'investissements arrêté au niveau du groupe est d'environ deux millions euros pour l'année 2010 et concerne les moyens d'usinage nécessaires à l'augmentation de notre productivité et doivent nous permettre de répondre à la demande d'une nouvelle clientèle de 1<sup>er</sup> rang.



BILAN CONSOLIDE ACTIF (EUR)	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
ECARTS D'ACQUISITION	46 716	46 716
Concessions, brevets, licences	7 717	33 353
Fonds commercial		0
Autres immobilisations incorporelles	3 049	3 049
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10 766</b>	<b>36 403</b>
Terrains	315 269	321 079
Constructions	2 481 023	2 625 195
Installations techniques, matériel et outillage	3 808 164	4 827 572
Autres immobilisations corporelles	323 555	351 617
Immobilisations en cours	-	5 090
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 928 011</b>	<b>8 130 552</b>
Participations	23 000	23 000
Créances rattachées aux participations	-	-
Prêts	-	-
Autres titres immobilisés	5 298	5 298
Autres immobilisations financières	9 083	12 604
Impositions différées	445 894	719 275
<b>ACTIFS FINANCIERS NON COURANT</b>	<b>483 275</b>	<b>760 177</b>
<b>ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>7 468 768</b>	<b>8 973 848</b>
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Stocks de matières premières et consommables	279 227	342 952
Stocks de produits finis	-	-
<b>STOCKS</b>	<b>279 227</b>	<b>342 952</b>
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>3 526 296</b>	<b>7 288 297</b>
Avances et Acomptes	172 136	76 654
Actif d'impôt (exigible)	465 649	510 863
Autres créances	298 183	1 105 797
Charges constatées d'avance	22 533	57 445
<b>AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGUL</b>	<b>958 501</b>	<b>1 750 759</b>
<b>TRESORERIE</b>	<b>5 872 276</b>	<b>5 568 088</b>
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>10 636 299</b>	<b>14 950 096</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>18 105 067</b>	<b>23 923 944</b>



BILAN CONSOLIDE PASSIF (EUR)	31/12/2009	31/12/2008
Capital	2 860 005	2 860 005
Primes liées au capital	430 945	430 945
Ecart de conversion	- 18 814	68 712
Réserves et résultat consolidés	6 080 318	8 482 500
<i>Dont résultat net de l'exercice</i>	<i>- 1 570 128</i>	<i>46 345</i>
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>	<b>9 352 454</b>	<b>11 842 161</b>
Intérêts minoritaires	-	-
<i>Dont Intérêts minoritaires dans le résultat</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>9 352 454</b>	<b>11 842 161</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	490 263	594 098
DETTES FINANCIERES LONG TERME	1 800 174	2 869 854
IMPOSITIONS DIFFEREES	1 631 852	1 379 983
PASSIFS LIES AUX ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES		
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>3 922 289</b>	<b>4 843 935</b>
AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS (1)	1 870 488	1 860 212
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 367 126	2 585 559
Dettes fiscales et sociales	1 502 687	2 304 064
Dettes sur immobilisations	30 537	329 794
Autres dettes		2 920
Produits constatés d'avance	59 486	155 298
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	1 592 710	2 792 077
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	<b>4 830 324</b>	<b>7 237 848</b>

<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>18 105 067</b>	<b>23 923 944</b>
---------------------	-------------------	-------------------

(1) dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque

12 188



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EUR)	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
Ventes de marchandises	2 563	5 498
Production vendue de biens	9 971 809	14 204 505
Prestations de services	1 927 051	3 788 602
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>11 901 423</b>	<b>17 998 604</b>
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	300 363	237 046
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges, autres pdts	438 392	427 841
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>738 755</b>	<b>664 888</b>
<b>ACHATS CONSOMMES</b>	<b>2 065 531</b>	<b>4 031 788</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>6 804 507</b>	<b>7 580 001</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 491 684</b>	<b>3 500 012</b>
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>561 527</b>	<b>722 803</b>
Dot. amort. Immobilisations et charges à répartir	1 615 874	1 966 868
Dot. prov. sur actif circulant	19 816	68 225
Dot. prov. pour risques et charges	212 606	312 950
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>1 848 296</b>	<b>2 348 043</b>
<b>AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENTS</b>	<b>43 316</b>	<b>39 004</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>- 1 088 051</b>	<b>519 849</b>
Produits financiers sur participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières	48 761	53 352
Autres intérêts et produits assimilés	66 342	285 025
Différences positives de change	90 806	17 732
Reprises sur amort. et prov.	-	-
Produits des cessions de valeurs mobilières	-	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>205 909</b>	<b>356 109</b>
Dotation financière aux amortissements et provisions	12 929	59 244
Intérêts & charges assimilées	207 396	214 443
Différences négatives de change	59 501	396 143
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>279 826</b>	<b>669 829</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>- 1 161 968</b>	<b>206 129</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>408 160</b>	<b>159 784</b>
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>- 1 570 128</b>	<b>46 346</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>- 1 570 128</b>	<b>46 346</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE (*)</b>	<b>- 1 570 128</b>	<b>46 346</b>
Résultat par action	- 0,87	0,03
Résultat dilué par action	- 0,87	0,03



ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
Résultat net	- 1 570 128	46 346
Ecarts de conversion	- 18 814	168 844
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 18 814	168 844
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 1 588 942	215 190
	Dont part du Groupe	215 190
	Dont part des intérêts minoritaires	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES PART DU GROUPE (EUR)

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et Résultats Consolidés	Résultats Enregistrés directement en Capitaux propres	Total Part Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Situation au 31/12/2007	2 860 005	730 945		7 482 090	553 932	11 626 972	7 712	11 634 686
Distributions de l'entreprise consolidante								
Variation des écarts de conversion				168 844		168 844		168 844
Augmentation de capital								
Réduction de capital								
Résultat au 31/12/2008				46 345		46 345		46 345
Acq. int. minoritaires							- 7 712	- 7 712
Impact act. prop. voie d'annulation								
Var. int. minoritaires négatifs								
Autres variations								
Situation au 31/12/2008	2 860 005	730 945		7 697 279	553 932	11 842 161	0	11 842 161
Distributions de l'entreprise consolidante				- 900 902		- 900 902		- 900 902
Variation des écarts de conversion				- 18 814		- 18 814		- 18 814
Opérations sur capital et affectations du résultat en réserves								
Réduction de capital								
Résultat au 31/12/2009				- 1 570 128		- 1 570 128		- 1 570 128
Acq. int. minoritaires								
Impact act. prop. voie d'annulation								
Var. int. minoritaires négatifs								
Variation de périmètre				137		137		137
Situation au 31/12/2009	2 860 005	730 945		5 207 571	553 932	9 352 454	0	9 352 454



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EUR)

NATURE DES FLUX	31/12/2009	31/12/2008
<b>I. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>		
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	- 1 570 128	46 346
Amortissements et provisions	1 525 176	2 284 367
Autres produits et charges calculées	- 20 892	- 28 402
Plus values et moins value de cession	1 326	18 570
Charge d'impôt	408 160	159 791
Coût de l'endettement financier net	207 396	214 445
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT</b>	<b>551 038</b>	<b>2 695 117</b>
Impôts versés	117 527	- 281 778
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 505 471	- 1 873 900
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)</b>	<b>3 174 036</b>	<b>539 439</b>
<b>II. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations (2)	- 693 302	- 1 045 616
Cession d'immobilisations nettes d'impôt	10 451	576 659
Variation des prêts et avances consentis	- 9 371	-
Incidence des variations de périmètre	-	- 1 250
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>- 692 222</b>	<b>- 470 207</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 900 902	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire	-	-
Réduction de capitaux propres	-	-
Emissions d'emprunts et dettes financières (2)	819 374	698 188
Remboursements d'emprunts	- 1 883 611	- 1 599 605
Intérêts financiers nets versés	- 207 396	- 214 445
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>- 2 172 535</b>	<b>- 1 115 862</b>
<b>IV. VARIATION DE TRESORERIE</b>		
<b>Augmentation (diminution) des disponibilités et quasi-disponibilités (D=A+B+C)</b>	<b>309 279</b>	<b>- 1 046 631</b>
Incidence des variations de cours de devises	7 097	20 900
Trésorerie d'ouverture	5 555 900	6 581 630
<b>TRESORERIE DE CLOTURE</b>	<b>5 872 276</b>	<b>5 555 900</b>
(1) A l'exclusion des provisions sur actif courant		
(2) A l'exclusion des nouveaux contrats de crédit-bail représentatifs d'une transaction d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie		
<b>COMPOSANTES DE LA TRESORERIE (EUR)</b>		
COMPOSANTES	OUVERTURE	CLOTURE
DISPONIBILITES BANCAIRES A L'ACTIF DU BILAN	1 246 780	2 310 147
- Comptes à terme d'une durée supérieure à 3 mois	-	-
et intérêts courus inclus dans les disponibilités	-	-
+ SICAV, FCP et CDN et intérêts courus	4 321 308	3 562 129
inclus dans la rubrique Trésorerie	-	-
- Soldes créditeurs de banque et agios courus	- 12 188	-
ne correspondant pas à un financement	-	-
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>5 555 900</b>	<b>5 872 276</b>



## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

### 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe ERMO de l'exercice 2009 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2009 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

#### 1.1 EVOLUTION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2009.

##### Nouveaux textes d'application obligatoire :

- IAS 23 révisée : Coûts d'emprunt
- IAS 1 révisée : Présentation des états financiers
- Plan d'amélioration annuel 2008 des normes IFRS
- IFRIC 14 : IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction
- Amendement IFRS 7 : Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers

L'application de ces interprétations n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

Le groupe ERMO n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

##### Nouveaux textes non appliqués par anticipation :

- IFRS 3 révisée - Regroupement d'entreprises : la norme révisée introduit de nombreux changements pouvant impacter significativement le mode de comptabilisation des regroupements d'entreprise intervenant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les principaux changements sont notamment la comptabilisation immédiate en charges des frais de transaction, la possibilité d'opter lors de chaque regroupement pour le goodwill complet, une nouvelle comptabilisation des ajustements de prix et potentiellement la

reconnaissance de plus d'immobilisations incorporelles et corporelles. En cas de regroupement sur 2010, cette nouvelle norme pourrait avoir un effet significatif sur les comptes du groupe dès 2010.

- IAS 27 révisée – Comptes individuels et comptes consolidés : la norme révisée change significativement le mode de comptabilisation des variations de périmètre. Toute variation de pourcentage d'intérêt impliquant la perte ou l'acquisition du contrôle d'une entité entraînera désormais un impact en résultat sur la base d'une cession de l'intégralité de la part précédemment détenue. A contrario, les opérations n'affectant pas le contrôle ne se traduiront que par une nouvelle répartition des capitaux propres entre la part du groupe et la part hors-groupe. En cas de regroupement sur 2010, cette nouvelle norme pourrait avoir un effet significatif sur les comptes du groupe dès 2010.
- Amendement 2008 de la norme IAS 39 – Expositions éligibles à la comptabilité de couverture : cet amendement d'IAS 39 précise dans quelle mesure certaines expositions sont éligibles à la comptabilité de couverture. Ce texte ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes.

#### 1.2 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, le groupe ERMO doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe ERMO revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'existence passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, notamment les provisions pour garantie et les provisions pour engagements de retraites et assimilés sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.



### 1.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

#### a) Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué de l'ensemble des sociétés contrôlées par la société consolidante (contrôle exclusif ou contrôle conjoint) ou sous influence notable.

#### b) Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sous influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

#### c) Date de clôture

La date de clôture des comptes consolidés est le 31 décembre 2009 et correspond à la clôture de l'exercice social de l'ensemble des sociétés du Groupe.

#### d) Consolidation des filiales étrangères

Le cas échéant, les dispositions relatives aux entreprises établissant leurs comptes dans un pays à forte inflation (taux cumulé sur trois ans approchant ou dépassant 100%) sont appliquées.

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros, comme indiqué ci-après :

- Les postes du bilan ont été convertis sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
- Les postes du compte de résultat ont été convertis au cours moyen de l'exercice.
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères ont été comptabilisés dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés.
- Les goodwill et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date des transactions.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversion relatives aux dettes, créances, instruments financiers

désignés comme couverture et relatifs à un investissement net dans une société étrangère.

### 1.4 ECART DE PREMIERE CONSOLIDATION

Suite aux accroissements des pourcentages d'intérêt dans la société CARAU intervenus au cours des exercices clos le 31/12/2002 et le 31/12/2005, il a été constaté dans les comptes consolidés des écarts d'évaluation affectés au poste construction de cette même société, respectivement pour un montant de 38 487 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2002, et pour un montant de 28 443 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2006.

Suite à la prise de contrôle de la société MOULINDUSTRIE en date du 1<sup>er</sup> août 2004, il n'a pas été constaté d'écart d'acquisition dans les comptes consolidés, la juste valeur des actifs et passifs de la société correspondant au prix payé pour l'acquisition des titres.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société MOLDS HIGH TECH 2000 intervenu le 29 novembre 2007, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition à hauteur de 46 716 euros.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société FREE INDUSTRIE intervenu le 17 novembre 2008, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition négatif à hauteur de 1 250 euros, inscrit au passif du bilan consolidé.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt dans la société ERMOSOGA intervenu le 8 avril 2005 à effet du 31 mars 2005, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition sur cette même société, pour un montant de 283 664 euros, intégralement déprécié au cours de l'exercice 2006. Par ailleurs, suite au nouvel accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 24 juillet 2008, l'écart d'acquisition complémentaire d'un montant de 50 338 € constaté dans les comptes consolidés de 2008 a été déprécié de la même manière.

### 1.5 DISSOLUTIONS SANS LIQUIDATIONS DES FILIALES FREE INDUSTRIE ET MOLDS HIGH TECH 2000

La société ERMO a décidé de dissoudre sans liquidation ses filiales FREE INDUSTRIE et MOLDS HIGH TECH 2000 détenues à 100 %, et d'opérer une transmission universelle de patrimoine de ces sociétés à la société ERMO. L'opération a pris effet au plan comptable au 30 juin 2009 et les opérations réalisées jusqu'à cette date sont ainsi comprises dans les comptes annuels consolidés de la société ERMO au 31/12/2009.



TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDEES AU 31/12/2009

IDENTIFICATION	Quote-part Capital Détenu %	% d'intérêts	Mode d'intégration	Nelle Sté Consolidée
<b>TECHMO 61</b> Siren : 342 642 626 SARL au capital de 30 490,00 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
<b>CARAU</b> Siren : 353 729 536 SCI au capital de 1 524,49 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
<b>ENGERMO LTDA (1)</b> Siren : N/A Société au capital de 10 000 BRL	15.00	15.00	Exclue du périmètre depuis le 01/10/2001	
<b>ERMO NORTH AMERICA INC. (3)</b> Siren : N/A Société au capital de 1 CAD	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 21/06/2005	
<b>ERMOSOGA Sp. Z o.o. (2)</b> Siren : N/A Société au capital de 50 000 PLN	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 01/04/2005	
<b>MOULINDUSTRIE</b> Siren : 383 217 346 SAS au capital de 390 000 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
<b>FLYER (4)</b> Siren : 484 850 136 EURL au capital de 1 000 euros	0.00	100.00	Intégration Globale	

(1) société de droit Brésilien. Suite à une cession de titres avec effet au 01/10/2001, cette société n'est plus consolidée depuis cette même date.

(2) société de droit Polonais. Cette société consolidée par intégration proportionnelle jusqu'au 31/03/2005 est consolidée depuis le 01/04/2005 par intégration globale suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 8 avril 2005.

(3) société de droit Canadien immatriculée depuis le 21/06/2005 et intégrée pour la première fois au 31/12/2005.

(4) société considérée comme entité « ad hoc » depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009. Le groupe ERMO contrôle en substance et de manière exclusive cette entité et est incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées conformément à la norme IAS 27 et à l'interprétation SIC 12.



## 1.6 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

A ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Construction : 20 à 50 ans
- Agencements et installations : 5 à 15 ans
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, un test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'évènements externes, et qu'il n'est pas envisagé de redressement significatif.

Les subventions d'investissements assimilées à des capitaux propres dans les comptes annuels sont comptabilisées en déduction des actifs immobilisés.

Au cours de l'exercice 2009, la société ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

## 1.7 STOCKS

Les matières premières et consommables sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

## 1.8 DETTES ET CREANCES

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme suivant la méthode de l'avancement, la rubrique « Clients et comptes rattachés » inclut notamment les « facturations à établir » correspondant aux travaux qui n'ont pu pour des raisons de décalage temporaire, être facturés. Ces affaires en cours ne sont ainsi pas comptabilisées selon la méthode à l'achèvement. Cette méthode comptable se traduit également par l'absence de la rubrique « En-cours de production » à l'actif du bilan consolidé.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La dépréciation fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

## 1.9 GESTION DES RQUES FINANCIERS

Le groupe ERMO pourrait être exposé aux risques financiers suivants :

- Risques de marché (change, taux, actions, matières premières)
- Risque de contrepartie
- Risque de liquidité
- Risque de crédit

La sensibilité aux autres risques financiers est considérée comme non significative.

## 1.10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés hors taxes au titre du contrôle légal des comptes annuels sont répartis de la manière suivante :

	2009	2008
<b>ERMO</b>	29 894 €	36 548 €
<b>Filiales</b>	12 039 €	16 709 €



## 2. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS PRATIQUES

L'application des principes comptables de consolidation a généré la mise en place des retraitements suivants :

### 2.1 RETRAITEMENT DES PRESTATIONS INTRA-GROUPE

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les Sociétés du Groupe a été recensées en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- achats - ventes entre sociétés du Groupe
- intérêts sur créances rattachées à des participations
- distribution de dividendes
- cession d'immobilisations

### 2.2 RETRAITEMENT DES ECRITURES PUREMENT FISCALES

L'incidence des amortissements dérogatoires constatés individuellement est annulée, conformément aux règles en vigueur.

### 2.3 RETRAITEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'ensemble des immobilisations est inscrit dans les comptes sociaux de chaque société à leur coût historique.

Toutefois, les cessions internes d'immobilisations intervenues au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs sont retraitées selon les règles en vigueur pour annuler toute incidence, au sein des comptes consolidés, de la plus ou moins-value interne constatée.

Par ailleurs, les dotations aux amortissements sont modifiées pour retrouver le plan d'amortissement initialement adopté lors de l'entrée de l'immobilisation au sein du Groupe.

Par ailleurs, les opérations de crédit-bail passées ou présentes sont retraitées ; les biens sont inscrits à l'actif du bilan et la dette éventuelle qui en résulte au passif. La charge de loyer de l'exercice est annulée. Une charge d'amortissement et d'intérêt est constatée dans les comptes consolidés.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée à l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie

qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice.

Les activités du groupe ERMO consistent en l'étude et la réalisation de moules exclusivement réalisées en Europe. Ainsi, elles forment une seule et même UGT. Le test annuel de dépréciation n'a pas conduit le groupe à constituer une dépréciation au cours de l'exercice 2009.

### 2.4 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie. Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

Concernant les affaires en cours, une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.



Concernant les affaires livrées avant la clôture de l'exercice, une provision pour travaux restant à accomplir couvre, le cas échéant, les prestations de mise au point réalisées postérieurement à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, les affaires livrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 font l'objet d'une provision pour garantie donnée aux clients pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle. Compte tenu de l'absence d'informations historiques des éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée, pour le premier exercice, à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

## 2.5 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel les plus significatifs concernent les engagements de retraite. Ceux-ci ont été constatés dans les comptes consolidés, compte tenu des obligations de chaque société du Groupe et sous déduction des montants couverts le cas échéant par des contrats d'assurance.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- méthode de calcul : rétrospective
- mode départ : volontaire individualisé selon fichier
- tables de mortalité : TV 99-01 TD 99-01
- évolution des salaires : 3 %
- taux d'actualisation : 4,42 %
- TURNOVER : Rotation lente

Par ailleurs, le volume d'heures de formation théorique cumulé correspondant aux droits acquis représente environ 13 435 heures. Le nombre réel d'attribution n'étant pas significatif par rapport aux droits acquis, aucune provision relative au Droit Individuel à la Formation n'a été constatée dans les comptes consolidés, conformément à l'avis n°2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité du 13 octobre 2004.

## 2.6 FISCALITE DIFFEREE

L'ensemble des retraitements exposés préalablement est accompagné systématiquement de la comptabilisation de l'incidence fiscale.

ERMO utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice.

Les taux appliqués au 31 décembre 2009 pour valoriser les impôts différés sont pour la France de 33,33 % à moins d'un an comme à plus d'un an.

Conformément à IAS 20, le crédit d'impôt recherche constaté est retraité en subvention d'exploitation pour un montant de 295 211 euros.

Au 31 décembre 2009, et conformément à IAS 12, les actifs d'impôts différés liés à la réalisation de bénéfices futurs et dont la récupération est jugée peu probable n'ont pas été comptabilisés. Il s'agit des actifs d'impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et sur les engagements retraite de la société ERMO.

## 2.7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts bancaires à vue à l'exclusion des découverts bancaires qui figurent dans les passifs financiers. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie, et être soumise à un risque négligeable de changement de valeur.

## 2.8 RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au groupe par le nombre d'actions adéquat. Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le groupe ERMO n'émettant qu'une seule catégorie d'actions, le résultat net dilué par action est identique au résultat non dilué par action.

	2009	2008
<b>Résultat par action</b>	-0.87	0.03
<b>Résultat dilué par action</b>	-0.87	0.03



IMMOBILISATIONS (EUR)

ECARTS	BRUT AU DEBUT	ACQUISITION	DIMINUTION	APPORTS FUSIONS	VARIATION	ECART DE	AUTRES	BRUT A LA FIN
D'ACQUISITION	DE L' EXERCICE	DE L'EXERCICE	EXERCICE	SCISSIONS	PERIMETRE	CONVERSION	MOUVEMENTS	DE L' EXERCICE
Ecart d'acquisition	46 716			46 716	- 46 716			46 716
<b>TOTAL</b>	<b>46 716</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46 716</b>	<b>- 46 716</b>			<b>46 716</b>

IMMOBILISATIONS	BRUT AU DEBUT	ACQUISITION	DIMINUTION	APPORTS FUSIONS	VARIATION	ECART DE	AUTRES	BRUT A LA FIN
INCORPORELLES	DE L' EXERCICE	DE L'EXERCICE	EXERCICE	SCISSIONS	PERIMETRE	CONVERSION	MOUVEMENTS	DE L' EXERCICE
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-	-		-
Logiciels	569 407	15 070	65 067	196 814	- 196 814	158		519 568
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-		-
Autres immob. Incorp.	4 116	-	-	1 067	- 1 067	-		4 116
<b>TOTAL</b>	<b>573 523</b>	<b>15 070</b>	<b>65 067</b>	<b>197 881</b>	<b>- 197 881</b>	<b>158</b>	<b>-</b>	<b>523 684</b>

IMMOBILISATIONS	BRUT AU DEBUT	ACQUISITION	DIMINUTION	APPORTS FUSIONS	VARIATION	ECART DE	AUTRES	BRUT A LA FIN
CORPORELLES	DE L' EXERCICE	DE L'EXERCICE	EXERCICE	SCISSIONS	PERIMETRE	CONVERSION	MOUVEMENTS	DE L' EXERCICE
Terrains	388 707		4 726			770		384 752
Constructions	5 527 165	84 884		13 319	- 13 319	5 699	4 854	5 622 602
Installations techniques, matériel et outillage	20 441 849	171 412	84 180	3 655 144	- 3 655 144	7 638		20 536 719
Autres	1 974 353	127 757	160 773	747 987	- 747 987	2 181		1 943 518
Immobilisations en cours	5 090	63 399	68 477			- 12		-
<b>TOTAL</b>	<b>28 337 164</b>	<b>447 452</b>	<b>318 156</b>	<b>4 416 450</b>	<b>- 4 416 450</b>	<b>16 277</b>	<b>4 854</b>	<b>28 487 591</b>

IMMOBILISATIONS	BRUT AU DEBUT	ACQUISITION	DIMINUTION	APPORTS FUSIONS	VARIATION	ECART DE	AUTRES	BRUT A LA FIN
FINANCIERES	DE L' EXERCICE	DE L'EXERCICE	EXERCICE	SCISSIONS	PERIMETRE	CONVERSION	MOUVEMENTS	DE L' EXERCICE
Titres de participations	24 063	-	-	-	-	-		24 063
Autres participations		-	-	-	-	-		-
Créances rattachées	491 547	278 449	265 520	-	-	-		504 476
Titres mis équivalence		-	-	-	-	-		-
Prêts		-	-	-	-	-		-
Autres titres immobilisés	5 298	-	-	-	-	-		5 298
Autres	12 604	376	3 934	4 574	- 4 574	37		9 083
<b>TOTAL</b>	<b>533 511</b>	<b>278 825</b>	<b>269 454</b>	<b>4 574</b>	<b>- 4 574</b>	<b>37</b>	<b>-</b>	<b>542 919</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 490 915</b>	<b>741 347</b>	<b>652 677</b>	<b>4 665 621</b>	<b>- 4 665 621</b>	<b>16 472</b>	<b>4 854</b>	<b>29 600 910</b>
----------------------	-------------------	----------------	----------------	------------------	--------------------	---------------	--------------	-------------------



AMORTISSEMENTS (EUR) \*

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Frais de recherche et développement							-
Logiciels	536 053	63 658	39 204	184 309	- 184 309	252	511 851
Fonds commercial							-
Autres	1 067			1 067	- 1 067		1 067
<b>TOTAL</b>	<b>537 120</b>	<b>63 658</b>	<b>39 204</b>	<b>185 376</b>	<b>- 185 376</b>	<b>252</b>	<b>512 918</b>

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Terrains	67 629		1 854				69 483
Constructions	2 901 973		236 364	6 914	- 6 914	3 242	3 141 579
Installations techniques, matériel et outillage	15 614 274	82 358	1 186 298	2 757 077	- 2 757 077	10 341	16 728 555
Autres	1 622 744	156 951	152 192	630 097	- 630 097	1 978	1 619 963
<b>TOTAL</b>	<b>20 206 620</b>	<b>239 309</b>	<b>1 576 708</b>	<b>3 394 088</b>	<b>- 3 394 088</b>	<b>15 561</b>	<b>21 559 580</b>

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Autres participations							-
Titres mis équivalence							-
Prêts							-
Autres titres immobilisés							-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 743 740</b>	<b>302 967</b>	<b>1 615 912</b>	<b>3 579 464</b>	<b>- 3 579 464</b>	<b>15 813</b>	<b>22 072 498</b>
----------------------	-------------------	----------------	------------------	------------------	--------------------	---------------	-------------------

\* Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice 2009



DETAIL DES PROVISIONS (EUR)

NATURE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Engagement retraite	309 650	53 197	24 252	- 169	338 425
Garanties données aux clients	189 466	108 866	201 486		96 845
Travaux restant à accomplir	89 295	46 538	89 295		46 537
Autres provisions	5 688	9 321	6 554		8 455
<b>TOTAL</b>	<b>594 099</b>	<b>217 922</b>	<b>321 587</b>	<b>- 169</b>	<b>490 263</b>

NATURE DES PROVISIONS ACTIF IMMOBILISE	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Titres de participation	1 063		-		1 063
Créances rattachées	491 547	12 929	-		504 476
<b>TOTAL</b>	<b>492 610</b>	<b>12 929</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>505 539</b>

NATURE DES PROVISIONS ACTIF COURANT	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Stocks et en-cours					-
Clients et rattachés	65 544	14 500	9 488	104	70 660
Actions propres	-		-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>65 544</b>	<b>14 500</b>	<b>9 488</b>	<b>104</b>	<b>70 660</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 152 254</b>	<b>245 351</b>	<b>331 075</b>	<b>- 65</b>	<b>1 066 462</b>
----------------------	------------------	----------------	----------------	-------------	------------------



## ETAT DES CREANCES (EUR)

CREANCES	MONTANT BRUT	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN
<b>Créances de l'actif non courant</b>			
Créances rattachées aux participations	162 114	-	162 114
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	9 083	-	9 083
Im positions différées	445 893	-	445 893
<b>Créances de l'actif courant</b>			
Créances rattachées aux participations	342 362	342 362	-
Créances clients	3 594 623	3 594 623	-
Clients douteux	2 332	2 332	-
Avances et acomptes fournisseurs	172 136	172 136	-
Autres créances	763 829	763 829	-
Charges constatées d'avance	22 533	22 533	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 514 905</b>	<b>4 897 815</b>	<b>617 090</b>

## ETAT DES DETTES FINANCIERES (EUR)

DETTES FINANCIERES	MONTANT BRUT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Etablissements de crédit (1)	2 608 082	940 460	1 667 622	-
Endettement par Crédit-bail (2)	234 158	101 608	132 549	-
Intérêts courus sur emprunts	4 132	4 132	-	-
Soldes créditeurs de banque	-	-	-	-
Agios courus	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	824 288	824 288	-	-
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>	<b>3 670 660</b>	<b>1 870 488</b>	<b>1 800 171</b>	<b>-</b>



### INFORMATION SECTORIELLE

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2009	31/12/2008
Etudes et réalisation de moules (*)	11 901 423	17 998 604
<b>TOTAL</b>	<b>11 901 423</b>	<b>17 998 604</b>
(*) dont chiffre d'affaires de l'activité destinée à être cédée		

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	31/12/2009	31/12/2008
France	7 246 720	12 954 620
Union Européenne	2 596 230	3 915 971
Reste du monde	2 058 474	1 128 014
Export indirect	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 901 423</b>	<b>17 998 604</b>

### VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE

	31/12/2009	31/12/2008
CADRES	14	19
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	50	57
EMPLOYES	10	11
OUVRIERS	79	92
<b>TOTAL</b>	<b>153</b>	<b>179</b>

### REMUNERATION DE L'EQUIPE DIRIGEANTE (EUR)

	31/12/2009	31/12/2008
<b>TOTAL</b>	<b>600 506</b>	<b>651 462</b>

Les charges patronales sur les rémunérations représentent un montant estimé de 240 200 €. Les dirigeants n'étant pas exclusivement rémunérés par la société ERMO, il n'est pas présenté d'état individuel de leur rémunération.

### ENGAGEMENTS FINANCIERS (EUR)

	31/12/2009	31/12/2008
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>
<b>Avals, cautions et garanties</b>	<b>1 627 196</b>	<b>1 930 674</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 627 196</b>	<b>1 930 674</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>
<b>Avals, cautions et garanties</b>	<b>-</b>	<b>242 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>242 000</b>



AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENENTS (EUR)

AUTRES PRODUITS NON RECURRENENTS	
Sur opérations de gestion	7 039
Produits de cession des immobilisations	10 451
Subventions d'investissement	24 946
Boni sur rachat d'actions propres	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 200
<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS NON RECURRENENTS</b>	<b>57 636</b>

AUTRES CHARGES NON RECURRENENTES	
Sur opérations de gestion	2 544
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	11 777
Mali sur rachat d'actions propres	-
Dotations aux provisions	-
<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES NON RECURRENENTES</b>	<b>14 321</b>



IMPOSITION DIFFEREE PAR NATURE DE RETRAITEMENT (EUR)

	EXERCICE CLOS LE 31/12/2009						TOTAL NET	EXERCICE PRECEDENT IMPOTS
	Impôts différés actif			Impôts différés passif				
	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS		
Sur décalages temporaires	317 358	33,33%	105 786	-	33,33%	-	105 786	110 370
Sur retraitements immo.	- 150 657	33,33%	- 50 219	1 400 571	33,33%	466 857	- 517 076	- 280 626
Sur engagements retraite	227 700	33,33%	75 900	-	33,33%	-	75 900	100 356
Sur variations de change	13 146	33,33%	4 382	-	-	-	4 382	-
Sur amort. dérog. retraités	-	33,33%	-	1 688 097	33,33%	562 699	- 562 699	- 456 236
Sur provisions titres filiales	-	33,33%	-	1 099 989	33,33%	366 663	- 366 663	- 300 000
Sur écart d'évaluation	678 636	33,33%	226 212	-	33,33%	-	226 212	- 31 475
Sur retraitement valor. en-cours	17 748	33,33%	5 916	706 899	33,33%	235 633	- 229 717	- 105 294
Sur retraitement actions propres	-	33,33%	-	-	33,33%	-	-	-
Sur déficits fiscaux reportables	233 748	33,33%	77 916	-	33,33%	-	77 916	302 197
<b>IMPOSITION DIFFEREE NETTE</b>	<b>1 337 679</b>	<b>33,33%</b>	<b>445 893</b>	<b>4 895 556</b>	<b>33,33%</b>	<b>1 631 852</b>	<b>- 1 185 959</b>	<b>- 660 709</b>

DETAIL DU POSTE IMPOTS SUR LES RESULTATS (EUR)

EXIGIBILITE DE L'IMPOT	31/12/2009	31/12/2008
Impôts exigibles	- 117 527	53 467
Impôts différés	525 687	106 316
<b>TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>408 160</b>	<b>159 784</b>

PREUVE D'IMPOT (EUR)

	BASE	TAUX	IMPOT
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour la consolidante	- 1 161 968	33,33%	- 387 323
Impact des différences de taux d'imposition (Pologne)	-	33,33%	-
Impact des différences de taux d'imposition (Canada)	2 663	1,31%	35
Impact des charges non admises en déduction du résultat fiscal	- 180 762	33,33%	- 60 254
Impact des variations de taux d'impôt	-	-	-
Impact des déficits probablement non reportables (*)	2 577 122	33,33%	859 041
Impact des impositions forfaitaires annuelles	-	-	-
Autres (Contribution 3% sur Carry Back, Crédit d'Impôt,...)	-	-	- 3 339
<b>TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>			<b>408 160</b>

(\*) Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable n'ont pas été comptabilisés



## **RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL, LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE ET SUR LES EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL**

Le présent rapport est établi en application des dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 et L 225-68 alinéa 7 du Code de Commerce.

La société ERMO s'est appuyée sur le cadre de référence facultatif publié par l'AMF pour la rédaction du rapport du Président sur le contrôle interne. Etant donné la taille de l'entreprise, la société ERMO a mis l'accent sur les informations et éléments susceptibles d'avoir un impact significatif sur son patrimoine et sur son résultat.

### **1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL - EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL – REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

**1.1.** Le Conseil d'administration débat et prend les décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la direction générale. Le conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions ressortant de sa compétence légale ainsi que sur toutes les opérations de croissance externe ou de cession.

Il est présenté au Conseil, chaque trimestre un rapport d'activité détaillé de la société. Il est également procédé chaque semestre à une réunion afin d'examiner les comptes, la situation, les perspectives et la stratégie.

**1.2.** Le Conseil d'Administration ERMO se compose de quatre personnes : Le Président (Monsieur Jean-Yves PICHEREAU), le Directeur financier (Monsieur Bertrand HUGAIN), le Directeur de la Production (Monsieur Alain PICHEREAU), le Directeur Commercial (Monsieur Alain LAUNAY). N'y figure ni administrateur indépendant, ni représentant des salariés.

Le mandat des administrateurs est de six années.

Le Président cumule les fonctions de Présidence du Conseil avec celles de Direction Générale de la Société.

Par applications des dispositions statutaires, « le Conseil ne peut autoriser le Président à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société que pendant une période qui ne peut être supérieure à un an, quelle que soit la durée des engagements cautionnés, et dans la limite d'un montant fixé par la décision. Cette autorisation peut également fixer par



engagement, un montant au-delà duquel la caution, l'aval ou la garantie de la Société ne peut être donné. »

A défaut d'une décision ou lorsque l'engagement dépasse le montant fixé, l'autorisation spéciale du Conseil d'administration est requise dans chaque cas.

A ce jour aucune décision du Conseil n'a donné au Président l'autorisation de conférer des cautions avals ou garanties au nom de la Société.

**1.3.** Au cours du dernier exercice clos, le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois. Trois quart au moins des membres du Conseil étaient présents. L'ordre du jour desdits conseils a été le suivant :

- ❖ Le 12 février 2009 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidés du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 ;
- ❖ Le 24 février 2009 : proposition de nomination des commissaires aux comptes en remplacement de commissaires démissionnaires ;
- ❖ Le 15 avril 2009 : arrêté des comptes annuels et compte consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- ❖ Le 29 avril 2009 : dissolution sans liquidations des filiales à 100 % FREE INDUSTRIE et MOLDS HIGH TECH 2000 ;
- ❖ Le 22 mai 2009 : Autorisation d'une convention visée à l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- ❖ Le 25 mai 2009 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 ;
- ❖ Le 25 juin 2009 : Fixation de la rémunération du Président Directeur Général ;
- ❖ Le 29 septembre 2009 : établissement du rapport semestriel ;
- ❖ Le 12 novembre 2009 : examen du chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 ;
- ❖ Le 3 décembre 2009 : Allocation d'une prime exceptionnelle au Président Directeur Général.

Etant donné le nombre réduit d'administrateurs, il n'a pas été élaboré de Charte ni de Règlement intérieur au Conseil d'Administration. Les documents nécessaires à la prise de décision sont communiqués au Conseil de manière informelle, au préalable ou à l'occasion de la réunion.

La convocation aux réunions s'effectue par le Président ou par la moitié de ses membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation. Toutefois, le Conseil peut se réunir sur convocation verbale.

La participation au Conseil s'effectue par voie de réunions; il n'est pas recouru à la technique de la visioconférence.

Les principaux domaines d'intervention des organes de direction sont la définition de la stratégie à tenir dans les filiales, les bilans d'activités de la société et ses filiales, l'étude et l'approbation de projets d'implantation, les investissements, les acquisitions, l'évolution des métiers et la gestion du personnel.



**1.4.** Etant donné la taille de l'entreprise, le Conseil n'a à ce jour mis en place aucun comité ni instance de supervision.

**1.5.** Les rémunérations et avantages accordés au Président Directeur Général sont décidés en principe par Conseil d'administration. Nous vous informons qu'en 2009 le Président Directeur Général n'a pas été rémunéré exclusivement par la société ERMO mais également par deux des sociétés du groupe (les sociétés FLYER et FREE INDUSTRIE).

Au sein de la société ERMO, la rémunération du Président Directeur Général a été décidée par le conseil d'administration, il s'agit d'une rémunération fixe mensuelle à laquelle s'ajoute un avantage en nature et une prime exceptionnelle allouée en décembre 2009.

Le Président Directeur Général, ni aucun administrateur ne bénéficie de plans d'options.

Les autres administrateurs, ne sont pas rémunérés par la société ERMO mais par les filiales au sein desquels ils ont des fonctions techniques. Aucun jeton de présence ne leur est alloué.

La société n'a pris à ce jour aucun engagement au bénéfice de ces mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dû à raison de la prise de fonction, de la cessation ou du changement de fonctions de l'un quelconque de ses mandataires sociaux ou postérieurement à celles-ci.

## **2. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE**

Le contrôle interne chez ERMO est un processus qui vise :

- A créer et maintenir une organisation qui permette de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la société et ses filiales en France et à l'étranger.
- A s'assurer que la réalisation des objectifs s'effectue en conformité avec les lois et réglementations en vigueur.
- A garantir que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et élaborées avec sincérité et que le patrimoine du Groupe soit valorisé et ses actifs protégés.

Le système de Contrôle Interne a pour objectif de permettre à la dynamique du développement industriel et économique du Groupe de se réaliser de manière régulière et durable, même si la garantie d'une absence totale de risque n'est jamais absolue.

Le contrôle interne de l'information comptable et financière s'organise autour des éléments suivants :



## **1 – l’organisation comptable et de gestion du Groupe**

### **2 – le reporting comptable et de gestion**

### **3 – le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe**

### **4 – la planification des procédures d’arrêté.**

## **1 – L’organisation comptable et de gestion du Groupe**

### **1-1 - Missions**

Sous l’autorité du Directeur Financier, elle assure les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du Groupe. Ainsi, avec l’assistance d’un Cabinet d’Expertise Comptable :

- Elle assure la production des comptes consolidés du Groupe et des comptes sociaux d’ERMO S.A. dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales.
- Elle pilote le processus budgétaire et prévisionnel et produit le reporting mensuel de gestion dans les meilleurs délais.
- Elle produit la documentation nécessaire à la communication financière.
- Elle conçoit et met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe.
- Elle identifie et fait réaliser les évolutions nécessaires des systèmes d’information comptables et de gestion du Groupe.



## 1-2 - Organisation

L'ensemble des filiales du Groupe ERMO sont détenues directement par la société ERMO S.A., les filiales sont donc consolidées directement au niveau de la société mère (absence de consolidation par palier).

Chaque site de production est doté de son propre service comptable rattaché géographiquement au lieu de production.

La fonction comptable d'ERMO SA assure la production des comptes sociaux des sites de production de MARCILLE LA VILLE. Elle contrôle aussi l'évolution et la maintenance du système d'information comptable et du référentiel comptable du Groupe.

Les sites de production, pour leur part, ont en charge la comptabilité opérationnelle et les déclarations fiscales, sociales et douanières des sites concernés.

La Direction Financière d'ERMO S.A. est en charge de la production et de l'analyse des comptes consolidés du Groupe selon le référentiel applicable en France. Pour ce faire, elle a recours à un Expert Comptable qui intervient trimestriellement au sein de chacun des sites de production.

La fonction contrôle de gestion est représentée au niveau de chaque filiale du Groupe. La Direction Financière d'ERMO S.A. coordonne et contrôle cette fonction à son niveau.

## **2 – Le reporting comptable et de gestion**

L'ensemble des sociétés du Groupe s'inscrit dans le cycle de gestion du Groupe qui comporte 2 composantes fondamentales :

- le modèle économique prévisionnel à 3 ans
- les revues d'affaires périodiques

### 2-1 - le modèle économique prévisionnel à 3 ans

Chaque année, un modèle économique prévisionnel est établi par le Groupe à l'horizon des 3 années suivantes. Ce modèle économique prévisionnel est élaboré sur la base des choix stratégiques du Groupe.

Chaque mois, il est procédé à une remontée d'informations de chacune des filiales du Groupe de nature à permettre l'établissement d'indicateurs de mesure de performance (chiffre d'affaires, production, production nette de matières et sous-traitance) et anticiper les niveaux d'activité prévisibles (suivi du niveau des prises de commandes).



## 2-2 – les revues d'affaires périodiques :

Les revues d'affaires sont un élément clé du dispositif de pilotage des sociétés du Groupe : la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO) est l'élément central du système de revues d'affaires. A la livraison d'une affaire, il est systématiquement procédé à l'analyse de la marge dégagée par chacune des sections de production. Cette analyse permet des études approfondies en cas d'écart significatif entre prévisions et réalisations.

En cours de réalisation, des analyses plus succinctes permettent d'assurer une veille sur les projets en cours. En cas d'écart significatif entre temps budgétés et réalisations, il peut alors être envisagé des actions correctives.

## **3 – Le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe**

Pour le processus d'élaboration des comptes consolidés prévisionnels et réalisés, le Groupe a retenu le principe d'unification, ce qui induit :

- l'homogénéité du référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation
- la normalisation des formats de restitution

Le Groupe dispose d'un référentiel unique qui normalise l'ensemble des rubriques des reportings consolidés. Ce référentiel est placé sous la responsabilité de la Direction Financière qui en assure l'évolution et la maintenance avec l'assistance de son Expert-Comptable. Toutes les entités consolidées du Groupe ont adopté ce référentiel.

Conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés du groupe ERMO qui sont publiés au titre de l'exercice 2009, sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les normes interprétations et amendements suivants, parus au Journal officiel de l'Union Européennes à la date de clôture des comptes annuels sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2009 :

IAS 23 révisée : coût d'emprunt

IAS 1 révisée : présentation des états financiers

Plan d'amélioration annuel 2008 des normes IFRS

IFRIC 14 : IAS 19 – le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction

Amendement IFRS 7 : Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers.

L'application de ces interprétations n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.



Avant l'exercice 2005, les comptes consolidés du groupe étaient établis en conformité avec les méthodes et principes comptables définis par le Règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable.

Les liasses de consolidation sont établies selon les principes comptables locaux et intègrent des retraitements d'homogénéité pour respecter les normes du Groupe. Au cas par cas, l'équipe de consolidation peut être amenée à compléter ces retraitements.

Des notes d'instruction de la Direction Financière précisant le processus et le calendrier d'arrêté pour chaque clôture sont diffusées au sein du Groupe ERMO et les filiales déclinent ces processus et ces calendriers au niveau de leur organisation.

#### **4 – La planification des procédures d'arrêté**

Afin de raccourcir les délais de clôture comptable, le Groupe a engagé un programme pour mieux formaliser et planifier les procédures d'arrêté. Ce programme s'appuie sur :

- la réalisation de situations comptables trimestrielles
- la formalisation des processus de clôture
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes et des estimations.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux Comptes interviennent semestriellement pour réaliser des procédures convenues ; à l'issue du premier semestre, sous la forme d'un examen limité au niveau du Groupe ; et pour la clôture annuelle, par un audit des comptes au 31 décembre. Le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations est assuré par la Direction Financière.



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**Etabli en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce**  
**sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société**  
**pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne**  
**relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société ERMO et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein des sociétés du groupe.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- examiner l'appréciation portée sur l'adéquation et l'efficacité de ces procédures, et notamment considérer la pertinence du processus d'évaluation mis en place et des tests réalisés.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait au Mans, le 4 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

Cabinet ROUY

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



---

## **ATTESTATION PERSONNE RESPONSABLE**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci- inclus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Yves PICHEREAU  
Président

Marcillé La Ville  
Le 27 avril 2010



## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Exercice clos le 31 décembre 2009**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la SA ERMO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de l'arrêté de ses comptes, le groupe ERMO est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, en particulier les provisions pour garanties et les provisions pour engagements de retraite et assimilés. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait au Mans, le 4 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

Cabinet ROUY

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



---

## COMPTES SOCIAUX



## RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ERMO

### SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ERMO PENDANT L'EXERCICE ECOULE

- **Le chiffre d'affaires 2009 s'établit à 6 997 098 €** contre 9.297.234 € en 2008, soit une diminution de 2.300.136 € en valeur absolue, et de 24,74% en valeur relative.

De même, la production s'élève à 7.375.130 € contre 9.321.360 € l'an passé, faisant ressortir une baisse de 20,88.%.

Nous avons subi, comme toutes les entreprises de notre secteur d'activité, la chute des investissements de nos clients, ce qui a eu un impact direct sur les commandes et notre niveau d'activité.

Néanmoins, grâce au changement d'activité opéré depuis quelques années et notamment dans le secteur médical nous avons eu à traiter des développements clients en moules prototypes. Parallèlement, nous avons maintenu des efforts continus en innovation sur des moules intégrant des technologies propres.

- Les charges d'exploitation ont diminué en moyenne de 8,45% en raison de la baisse générale d'activité.

Les achats de matières premières et consommables ont régressé de 30,5 % (901.622 € contre 1.297.485 € en 2008) en conséquence de la contraction du chiffre d'affaires.

Compte tenu de la transmission universelle de patrimoine de deux de nos filiales (FREE INDUSTRIE et MOLDS HIGH TECH 2000) au profit de la société ERMO, les impôts et taxes ont sensiblement augmenté et notamment la taxe foncière et AGEFIPH.

Compte tenu de ces deux transmissions universelles de patrimoine, les frais de personnel et charges sociales sont également en augmentation tout comme les dotations aux amortissements.

La provision pour garantie contractuelle donnée à nos clients sur nos moules, mise en place pour la première fois en 2007 a été ramenée de 63 329 € à 45.229 euros en 2009. .

Un risque potentiel de mise en responsabilité de la société ERMO lié à une affaire transmise antérieurement à la cession du fonds de commerce de la société 3MO, ancienne filiale à 100 % de ERMO, a été évalué à 7.000 euros. Une provision pour risques et charges a été comptabilisée à ce titre.

**Conséquence directe de la diminution de l'activité, le résultat d'exploitation est déficitaire de 993.949 euros contre un bénéfice de 102.450 € en 2008.**

- **Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 1.210.475 €** (contre 824.678 € en 2008). Il s'explique essentiellement par le boni de confusion, résultat de la transmission de patrimoine de nos filiales SAS FREE INDUSTRIE et SARL MOLDS HIGH TECH 2000.
- Le résultat courant, en conséquence de ce qui précède, est un bénéfice de **216.526 €** contre un bénéfice de 927.128 € en 2008.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel déficitaire de 111 737 € contre une perte de 139.912 € en 2008, du crédit d'impôt sur les bénéfices de 112.810 € (111.210 € de crédit impôt recherche et 1.600 euros de crédit impôt apprentissage), **le résultat net de la société ERMO pour l'année 2009 est un bénéfice de 217.599 € contre un bénéfice de 760.196 € en 2008.**

Le total du Bilan s'élève à 14 168 802 € contre 16 114 662 € en 2008. Nos dettes financières s'élèvent à 1 167 247 € contre 1 840 394 € en 2008.



## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des comptes annuels jointe au présent rapport.

## **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 630 euros correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au sens de l'article 39-4 du CGI.

## **DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Comme par le passé, la société ERMO a poursuivi son effort de développement et de recherche, ce qui est essentiel pour le développement de l'entreprise et ce afin de répondre aux exigences du marché et y apporter des solutions nouvelles et adaptées. Ces dépenses de recherche et développement se sont concrétisées par l'amélioration de process et le dépôt d'enveloppes SOLEAU.

## **INFORMATION SUR LA REPARTITION DU CAPITAL DE NOTRE SOCIETE**

A notre connaissance, la répartition du capital de notre société, à la date du présent rapport est la suivante :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre actions</i>	<i>% du capital</i>	<i>Nb droits de vote</i>	<i>% droits de vote</i>	<i>Droits de votes doubles</i>
<i>Public</i>	<i>277 210</i>	<i>15,39%</i>	<i>277 210</i>	<i>15,39%</i>	<i>29 240</i>
<i>Auto détention</i>	<i>néant</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>
<i>Conseil d'Administration (*)</i>	<i>1 524 593</i>	<i>84,61%</i>	<i>1 524 593</i>	<i>84,61%</i>	<i>3 000 156</i>
<i>TOTAL</i>	<i>1 801 803</i>	<i>100 %</i>	<i>1 801 803</i>	<i>100 %</i>	<i>3 029 396</i>

(\*) dont :

Monsieur Jean-Yves PICHEREAU : 1 500 078

Monsieur Bertrand HUGAIN : 318

Monsieur Alain PICHEREAU : 318

Monsieur Alain LAUNAY : 23 879

A notre connaissance, aucune acquisition, cession, souscription ou échange de titres ou transaction, n'a été opérée sur nos titres par les membres du Conseil d'Administration et/ou Directeurs Généraux.



## ACTIONS PROPRES

La société n'a pas de programme d'achats d'actions propres en cours.

Par décision en date du 8 novembre 2007, le Conseil d'administration a décidé d'annuler l'ensemble des actions détenues en propre, soit 88 197 actions, (4, 66% du capital de notre société).

En conséquence, le capital social a été ramené à la somme de 2 860 004, 76 € (deux millions huit cent soixante mille quatre euros et soixante seize centimes) divisé en un million huit cent un mille huit cent trois actions (1 801 803 actions).

La société ne détient donc pas d'actions propres.

## ACTIONNARIAT DES SALARIES

### ■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE AUX OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS (L.225-184, L.225-180 alinéa 2)

Conformément à l'article L 225-184 et L.225-180 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous précisons, tant au titre de notre société que des filiales contrôlées majoritairement directement ou indirectement par la société :

- qu'au titre des exercices précédents : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux ;
- qu'au titre de l'exercice écoulé : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux.

### ■ PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR CEUX DES SALARIES DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET D'UNE GESTION COLLECTIVE

-Néant-

### ■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR L'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES (L197-4 et L225-197-5)

En application des articles L.197-4 et L225-197-5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a pas attribué d'actions gratuites.

## INFORMATION DES ACTIONNAIRES CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

### Liste des mandats sociaux à la date du présent rapport:

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société :

	PRESIDENT	ADMINISTRATEUR	GERANT
Jean-Yves PICHEREAU	SA ERMO SAS MOULINDUSTRIE ERMO NORTH AMERICA		SARL TECHMO 61 SCI CARAU SCI ABRIERO SARL HELI 53 SARL FLYER
Alain PICHEREAU		SA ERMO	
Alain LAUNAY		SA ERMO	
Bertrand HUGAIN		SA ERMO	ERMOSOGA



## **ENGAGEMENTS DE TOUTES NATURES PRIS PAR LA SOCIETE AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX**

En application de l'article L 225-102-1 al 3, nous vous informons qu'aucun engagement n'a été pris par la société ou l'une de ses filiales au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation, ou du changement de leurs fonctions.

## **PRISE DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE (L.233-6 du Code de commerce.)**

Néant

## **INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE A LA SITUATION SOCIALE DE LA SOCIETE**

L'effectif de la société ERMO est actuellement de 64 personnes contre 28 personnes l'an passé. Cette augmentation de l'effectif salarié s'explique par la reprise des salariés de nos deux filiales qui ont fait l'objet d'une dissolution par confusion de patrimoine.

Il convient de signaler que durant l'exercice écoulé, nous avons procédé à trois licenciements économiques. Par ailleurs notre filiale, la société FREE INDUSTRIE, a procédé à deux licenciements économiques et la société MOLDS HIGH TECH 2000 à un licenciement économique.

Nous n'employons pas actuellement de travailleur handicapé néanmoins l'entreprise a signé un contrat avec deux prestataires de service employant des personnes avec handicaps pour les entretiens des espaces verts et des locaux.

## **ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'assemblée générale en date du 8 juillet 2008 a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il apprécierait, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, lesdites actions conférant les mêmes droits que les actions anciennes sous réserve de leur date de jouissance.

Aux termes de ladite assemblée, il a été décidé que le montant nominal des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de la délégation susvisée, ne pourrait être supérieur à deux millions d'euros. La délégation ainsi conférée au conseil d'administration était valable à compter du 8 juillet 2008 pour une durée de 26 mois, conformément au troisième alinéa de l'article L.225-169 du Code de Commerce.

## **UTILISATION QUI EN A ETE FAITE AU COURS DE L'EXERCICE (L225-100, alinéa 7)**

-NEANT-

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

La société a décidé de reprendre la totalité des titres de la société FLYER, dont Monsieur Jean Yves PICHEREAU est le gérant, et qui assure des prestations administratives et commerciales pour le groupe ERMO.



## **PERSPECTIVES 2010**

Mi avril 2010, notre carnet de commandes fermes et le chiffre d'affaires réalisé sont supérieurs à huit millions d'euros. Notre carnet de commandes concerne particulièrement de nouveaux secteurs tel que le médical, cosmétique et emballage alimentaire ; secteurs dans lesquels la société ERMO a fait, depuis plusieurs années, des efforts de recherches et développement mais également au niveau commercial.

Ces efforts portent aujourd'hui leurs fruits.

Au regard de ces marchés et de la projection vers de nouvelles affaires la société ERMO a arrêté un programme d'investissements d'environ 800.000 euros notamment dans l'acquisition de nouvelles machines et de logiciels. Ces investissements devraient être financés par emprunts.

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice, qui s'élève à **217.598,63 €** en totalité au compte « autres réserves ».

## **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées par action, à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Année d'exercice	Montant des dividendes	Abattement	Total
2006	-	-	-
2007	-	-	-
2008	900.901,50 €	-	-

## **INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (art L 441-6-1 al 1 du Code de Commerce)**

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 et D 441-4 du Code de Commerce nous vous communiquons ci-après la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard de nos fournisseurs par date d'échéance :

### **Au 31 décembre 2009**

Le montant des dettes fournisseurs s'élevait à 1.532 K€ et se décomposait comme suit

- 139 K€ échéance au 31 décembre 2009
- 660 K€ échéance au 31 janvier 2010
- 608 K€ échéance au 28 février 2010
- 125 K€ échéance au 31 mars 2010

## **DISPOSITIONS DIVERSES**

La société envisage de quitter le marché EURONEXT et de se transférer sur le marché ALTERNEXT. Une résolution en ce sens vous sera proposée à l'assemblée générale pour permettre la réalisation éventuelle de ce transfert.



---

## **CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos commissaires aux comptes, tant général que sur les comptes consolidés et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de Commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Le Conseil d'Administration



<b>BILAN ACTIF (Euros)</b>	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche & développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	370 038	368 134	1 905	7 778
Fonds commercial	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	4 116	1 067	3 049	3 049
	374 155	369 201	4 954	10 827
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	14 981	-	14 981	14 981
Constructions	41 352	32 667	8 685	4 072
Install. techniques, mat. et outillage	10 062 615	7 965 419	2 097 195	1 743 535
Autres immobilisations corporelles	1 108 444	1 011 186	97 258	47 169
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
	11 227 392	9 009 273	2 218 119	1 809 757
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	2 779 708	62 590	2 717 119	4 093 181
Créances rattachées aux participations	2 202 281	1 604 476	597 804	908 556
Autres titres immobilisés	5 283	-	5 283	5 283
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	4 445	-	4 445	3 197
	4 991 717	1 667 066	3 324 651	5 010 217
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 593 264</b>	<b>11 045 540</b>	<b>5 547 724</b>	<b>6 830 802</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>				
Mat. premières, approvisionnements	183 339	-	183 339	196 347
En-cours de production de biens	713 748	5 316	708 432	332 576
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires & finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
	897 087	5 316	891 771	528 923
Avances et Acomptes versés	172 110	-	172 110	91 530
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	4 561 082	29 000	4 532 082	5 488 094
Autres créances	334 776	-	334 776	1 756 266
Capital appelé non versé	-	-	-	-
	4 895 858	29 000	4 866 858	7 244 360
<b>TRESORERIE</b>	<b>2 651 356</b>		<b>2 651 356</b>	<b>1 335 971</b>
Charges constatées d'avance	38 984	-	38 984	65 045
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 655 394</b>	<b>34 316</b>	<b>8 621 078</b>	<b>9 265 829</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges à répartir sur plusieurs ex.	-	-	-	-
Prime de remboursements des obligations	-	-	-	-
Écart de conversion actif	-	-	-	18 031
	-	-	-	18 031
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>25 248 659</b>	<b>11 079 856</b>	<b>14 168 802</b>	<b>16 114 662</b>



<b>BILAN PASSIF (Euros)</b>	31/12/2009	31/12/2008
Capital social ou individuel (1)	2 860 005	2 860 005
Primes d'émission, de fusion, d'apports	430 945	430 945
Écarts de réévaluation (2)	-	-
Réserve légale (3)	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (3) (4)	-	-
Autres réserves	2 537 285	2 677 991
	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	217 599	760 196
Subventions d'investissement	8 978	16 959
Provisions réglementées	921 023	348 911
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 275 835</b>	<b>7 395 006</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	45 229	81 360
Provisions pour charges	39 448	41 486
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>84 677</b>	<b>122 846</b>
<b>DETTES FINANCIERES (5)</b>		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de Crédit (6)	1 167 247	1 840 394
Emprunts et dettes financières (7)	10 825	2
<b>AVANCES ET ACOMPTE RECUS</b>	<b>3 357 919</b>	<b>1 438 920</b>
<b>DETTES DIVERSES (5)</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 642 198	4 692 171
Dettes fiscales et sociales	617 711	427 172
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 118	64 551
Autres dettes	40	2 422
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance (5)	233	131 179
<b>DETTES ET COMPTE DE REGULARISATION</b>	<b>6 808 291</b>	<b>8 596 810</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>14 168 802</b>	<b>16 114 662</b>

(1) Écart de conversion incorporé au capital

(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959),

écart de réévaluation libre, réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme

(4) Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 723 065

6 348 797

(6) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques

10 474

(7) Dont emprunts participatifs


**COMPTE DE RÉSULTAT (Euros)**

	31/12/2009 12 mois			31/12/2008 12 mois
	France	Export&livraisons intracommun.	Total	
Ventes de marchandises	5 445	1 081	6 526	34 509
Production vendue de biens	2 534 173	2 521 405	5 055 578	7 474 590
Production vendue de services	1 246 660	688 334	1 934 994	1 788 135
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>3 786 278</b>	<b>3 210 820</b>	<b>6 997 098</b>	<b>9 297 234</b>
Production stockée			378 032	24 126
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			1 130	2 000
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges (9)			187 235	125 915
Autres produits (1) (11)			-	-
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)</b>			<b>7 563 494</b>	<b>9 449 274</b>
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			3 198	20 453
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats matières premières et autres approv.			901 622	1 297 485
Variation de stock (matières premières et approv.)			20 006	- 115 616
Autres achats et charges externes(3)(6bis)			4 711 643	6 282 181
Impôts, taxes et versements assimilés			229 836	181 934
Salaires et traitements			1 482 090	822 314
Charges sociales (10)			583 682	330 040
Dot. Amort. Immobilisations			520 874	405 579
Dot. Depr. sur actif circulant			19 816	17 640
Dot. Prov. pour risques et charges			84 677	104 815
Autres charges d'exploitation			-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)</b>			<b>8 557 444</b>	<b>9 346 824</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>- 993 949</b>	<b>102 450</b>
Opérations faites en commun				
- Bénéfices attribués ou pertes transférées (III)			-	-
- Pertes supportées ou bénéfices transférées (IV)			-	-
Produits financiers de participations (5)			-	-
Produits des autres val. mob. et cr. de l'actif immo. (5)			1 423 594	992 547
Autres intérêts et produits assimilés (5)			35 046	180 472
Reprises sur dépr., provisions et transferts de charges			18 031	
Différences positives de change			20 604	211
Produits nets sur cession de VMP			-	-
<b>PRODUITS FINANCIERS (V)</b>			<b>1 497 276</b>	<b>1 173 230</b>
Dotations financières aux amortissements, dépr. et prov.			212 929	277 275
Intérêts & charges assimilées (6)			60 528	69 425
Différences négatives de change			13 344	1 852
Charges nettes sur cessions de VMP			-	-
<b>CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>			<b>286 801</b>	<b>348 552</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>1 210 475</b>	<b>824 678</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>216 526</b>	<b>927 128</b>



**COMPTE DE RÉSULTAT (Euros) (Suite)**

	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
Prod. excep. sur opérations de gestion	4 078	51 300
Prod. excep. sur opérations en capital	8 881	32 876
Reprises sur provisions et transferts charges	15 200	143
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS(7) (VII)</b>	<b>28 158</b>	<b>84 319</b>
Ch. excep. sur opérations de gestion(6bis)	2 364	145
Ch. excep. sur opérations en capital		
Dot. except. aux amortissements, depr. et provisions	137 531	224 086
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES(7) (VIII)</b>	<b>139 895</b>	<b>224 231</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>- 111 737</b>	<b>- 139 912</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôt sur les bénéfices (X)	- 112 810	27 020
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>9 088 928</b>	<b>10 706 823</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>8 871 330</b>	<b>9 946 627</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits-total des charges)</b>	<b>217 599</b>	<b>760 196</b>

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	-	-
- Produits de locations immobilières	-	-
(2) Dont - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(3) Dont - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	94 639	55 206
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	28 186	122 093
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		2
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (art 238.bis du CGI)	-	-
(9) Dont transferts de charges	67 260	57 182
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	-	-
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	-	-
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	-	-
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009	
	Ch except	Produits except
Opérations de gestion	2 364	4 078
Amortissements dérogatoires	137 531	
Cessions immobilisations		900
Transfert de charges		15 200
Subventions d'investissement		7 981
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009	
	Charges antérieures	Produits antérieurs



## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont communiquées :

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le plan comptable général homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

### 1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue :

- |                                 |            |
|---------------------------------|------------|
| • Logiciels                     | 3 ans      |
| • Constructions                 | 20 ans     |
| • Agencements des constructions | 10 ans     |
| • Matériel et outillage         | 3 à 10 ans |
| • Installations industrielles   | 3 à 10 ans |
| • Matériel de transport         | 2 à 5 ans  |
| • Matériel de bureau            | 3 à 5 ans  |
| • Mobilier de bureau            | 5 à 10 ans |

Fiscalement, la société amortit les immobilisations sur la durée d'usage et constate un amortissement dérogatoire pour la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

### 2) TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la valeur vénale et des perspectives de rentabilité à court et moyen terme. La provision sur les créances rattachées à la participation de la société ERMOSOGA a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire au cours de l'exercice 2009 pour un montant de 200 000 €, soit pour un montant cumulé au 31 décembre 2009 de 1 100 000 €.

### 3) STOCKS ET EN COURS :

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode «premier entré - premier sorti».

Les en-cours de production sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée proportionnellement à l'avancement des travaux lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

Une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

### 4) DETTES ET CRÉANCES :

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La provision fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

### 5) EFFETS DE COMMERCE :

Les créances clients comprennent un montant de 8 491.60 euros d'effets à recevoir. Les disponibilités ne comprennent pas d'effet à l'encaissement à la clôture de l'exercice 2009.

### 6) OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur, au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.



## 7) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'a été constituée dans les comptes sociaux.

La SA ERMO relève de la convention collective de la Métallurgie de la Mayenne (J.O. du 01/10/76).

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- méthode de calcul choisie : rétrospective
- mode de départ : volontaire individualisé selon fichier
- table de mortalité : TV 99-01 pour les femmes et TD 99-01 pour les hommes
- taux d'inflation : 1 %
- évolution des salaires : 3 %
- taux d'actualisation : 4,42 %
- turnover : rotation lente

Au 31/12/2009, le montant du passif social ainsi déterminé s'élève à 228 807 euros.

La S.A. ERMO a souscrit un contrat "indemnité de fin de carrière" auprès d'une compagnie d'assurance. Au 31/12/2009, le montant disponible sur le fonds correspondant s'élève à 716 euros.

Le passif social net s'élève donc à 228 091 euros au 31/12/2009, contre 61 445 euros au 31/12/2008.

## 8) DISSOLUTION SANS LIQUIDATION DE LA FILIALE FREE INDUSTRIE et MOLDS HIGH TECH 2000

La société ERMO a décidé de dissoudre sans liquidation la SAS FREE INDUSTRIE et SARL MOLDS HIGH TECH 2000, filiales détenues à 100% et d'opérer une transmission universelle des patrimoines de la SAS FREE INDUSTRIE et de la SARL MOLDS HIGH TECH 2000 au bénéfice de la SA ERMO. Au plan fiscal, ces opérations de transmissions universelles de patrimoines ont pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Les bonis de confusions consécutifs aux transmissions de patrimoines de la SAS FREE INDUSTRIE et de la SARL MOLDS HIGH TECH 2000 et à l'annulation des participations détenues dans la SA ERMO ont été respectivement enregistrés en résultat financier pour un montant de 1 066 842.42 € et 356 751.96 €, conformément au Règlement CRC n° 2004-01.

## 9) PROVISION POUR GARANTIES DONNEES AUX CLIENTS

Les moules livrés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 bénéficient d'une nouvelle garantie contractuelle pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle.

A ce titre, une provision d'un montant de 45 229 euros a été comptabilisée pour l'exercice 2009. Compte tenu de l'absence d'information sur les éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

## 10) AUTRE PROVISION POUR CHARGES

La cession du fonds de commerce de la SARL 3MO en 2008, ancienne filiale à 100% de la SA ERMO, a été assortie d'une clause de garantie de passif.

Un risque potentiel de mise en responsabilité de la SA ERMO lié à une affaire transmise antérieurement à la cession du fonds de commerce a été évalué à 7 000 € et comptabilisé en provision pour charges, conformément au principe de prudence.

## 11) DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2009, la société ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

## 12) IMPOT SUR LES BENEFICES

Le produit net d'impôt au 31/12/2009 ressort à 112 810 €.

Elle est composée des éléments suivants :

- crédit impôt apprentissage : + 1 600 €
- crédit impôt recherche : + 111 210 €

## 13) RISQUES DE MARCHE

- a) taux : non significatif
- b) actions : non significatif

## 14) RESULTAT EXCEPTIONNEL

Pour la détermination du résultat exceptionnel, la société applique les règles prévues par le plan comptable général.

## 15) CHANGEMENT DE METHODES

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.



IMMOBILISATIONS (Euros)	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	
		Réévaluation	Acquisition
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Logiciels	228 791	-	202 092
Autres postes	3 049	-	1 067
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>231 840</b>	<b>-</b>	<b>203 160</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	14 981	-	-
Constructions sur sol propre	13 558	-	0
Constructions sur sol d'autrui	14 476	-	13 319
Installations techniques, matériels, outillages industriels	6 421 633	-	3 664 353
Installations générales, agencements, aménagements divers	244 525	-	305 026
Matériel de transport	47 062	-	103 179
Matériel de bureau, informatique, mobilier	193 953	-	250 605
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 950 187</b>	<b>-</b>	<b>4 336 483</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Autres participations	6 455 874	-	278 449
Autres titres immobilisés	5 283	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	3 197	-	4 674
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>6 464 352</b>	<b>-</b>	<b>283 123</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 646 380</b>	<b>-</b>	<b>4 822 765</b>

IMMOBILISATIONS (Euros)	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
	par virement	par cession	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Logiciels	-	60 845	370 038
Autres postes	-	-	4 116
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>-</b>	<b>60 845</b>	<b>374 155</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	-	-	14 981
Constructions sur sol propre	-	-	13 558
Constructions sur sol d'autrui	-	-	27 794
Installations techniques, matériels, outillages industriels	-	23 371	10 062 615
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	549 552
Matériel de transport	-	-	150 241
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-	35 907	408 652
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>-</b>	<b>59 278</b>	<b>11 227 391</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Autres participations	-	1 752 334	4 981 989
Autres titres immobilisés	-	-	5 283
Prêts et autres immobilisations financières	-	3 426	4 445
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>-</b>	<b>1 755 760</b>	<b>4 991 714</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>-</b>	<b>1 875 883</b>	<b>16 593 263</b>



**PROVISIONS (Euros)**

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (utilisation)	Reprise (provision non utilisée)	Divers (transfert)	Montant en fin d'exercice
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
Amortissements dérogatoires	348 911	572 112				921 023
<b>TOTAL</b>	<b>348 910</b>	<b>572 112</b>	<b>-</b>			<b>921 023</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>						
Provisions pour perte à terminaison	6 119	2 182	6 119			2 183
Provisions pour travaux à accomplir	35 367	30 266	35 367			30 266
Provisions pour garanties données aux clients	63 329	79 880	97 980			45 229
Autres provisions pour risques et charges	18 031	12 371	23 402			7 000
<b>TOTAL</b>	<b>122 846</b>	<b>124 699</b>	<b>162 868</b>			<b>84 678</b>
<b>DEPRECIATIONS</b>						
Sur Titres et créances rattachées aux participations	1 454 137	212 929	-	-		1 667 066
Sur stocks et en cours	3 140	5 582	3 406			5 316
Sur comptes clients	14 500	14 500				29 000
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-			-
<b>TOTAL</b>	<b>1 471 777</b>	<b>233 011</b>	<b>3 406</b>	<b>-</b>		<b>1 701 382</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 943 534</b>	<b>929 822</b>	<b>166 274</b>	<b>-</b>		<b>2 707 084</b>
	Dont	- d'exploitation	104 493	119 975		
	dotations et	- financières	212 929	18 031	-	
	reprises	- exceptionnelles	137 531			

**AMORTISSEMENTS (Euros)**

<b>CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	Valeur en début d'exerc.	Augmentations dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Logiciels	221 012	210 498	63 376	368 134
Autres postes	-	1 067	-	1 067
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>221 012</b>	<b>211 565</b>	<b>63 376</b>	<b>369 201</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Constructions sur sol propre	9 485	904	-	10 389
Constructions sur sol d'autrui	14 476	7 802	-	22 278
Installations techniques, matériels, outillages ind.	4 678 098	3 310 693	23 371	7 965 420
Installations générales, agencements, aménagements	228 036	273 419	-	501 455
Matériel de transport	23 091	98 757	-	121 849
Matériel de bureau, informatique, mobilier	187 244	332 773	132 135	387 883
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 140 431</b>	<b>4 024 348</b>	<b>155 506</b>	<b>9 009 273</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 361 443</b>	<b>4 235 913</b>	<b>218 882</b>	<b>9 378 474</b>

<b>CADRE B VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES</b>							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Logiciels	-						-
Autres postes							-
<b>TOTAL</b>							
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Constructions sur sol propre	-						-
Constructions sur sol d'autrui	-						-
Installations techniques, mat., out. Ind.	14 092	148 580					162 672
Installations générales, agenc. aménage.	-						-
Matériel de transport	-						-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-						-
<b>TOTAL</b>	<b>14 092</b>	<b>148 580</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>162 672</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>14 092</b>	<b>148 580</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>162 672</b>



**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (Euros)**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations	2 202 281	2 040 167	162 114
Prêts (1)(2)	-	-	-
Autres immobilisations financières	4 445	4 445	-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux et litigieux	-	-	-
Autres créances clients	4 561 082	4 561 082	-
Personnel et comptes rattachés	40	40	-
Etat : impôts sur les bénéfices	118 877	118 877	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	113 502	113 502	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	16 890	16 890	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers (dont créances sur pension titres)	71 227	71 227	-
Divers	14 240	14 240	-
Charges constatées d'avance	38 984	38 984	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 141 567</b>	<b>6 979 453</b>	<b>162 114</b>
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	-		
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

<b>ETAT DES DETTES</b>	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 & 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Emprunts, dettes auprès Ets de crédit (1)</b>				
à 1 an max à l'origine	1 256	1 256	-	-
à plus d'1 an à l'origine	1 165 991	438 683	727 307	-
<b>Emprunts, dettes financières divers (1)(2)</b>	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 642 198	1 642 198	-	-
Personnel et comptes rattachés	189 784	189 784	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	336 618	336 618	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	76	76	-	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	91 233	91 233	-	-
Dettes sur immo. Et comptes rattachés	12 118	12 118	-	-
Groupe et associés (3)	10 825	10 825	-	-
Autres dettes (dont sur pensions titres)	40	40	-	-
Produits constatés d'avance	233	233	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 450 372</b>	<b>2 723 065</b>	<b>727 307</b>	<b>-</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	(3) Emprunts, dettes contractés		-
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 209 396	auprès des associés personnes physiques		



### PRODUITS A RECEVOIR (Euros)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	27 765
Créances clients et comptes rattachés	510 000
Autres créances	71 227
Valeurs mobilières de placement	-
Disponibilités	59 658
<b>TOTAL</b>	<b>668 650</b>

### CHARGES A PAYER (Euros)

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 256
Emprunts et dettes financières divers	10 825
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 529
Dettes fiscales et sociales	291 390
Autres dettes	-
<b>TOTAL</b>	<b>426 000</b>

### CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Euros)

ELEMENTS	Charge	Produit
Charges et produits d'exploitation	38 984	233
<b>TOTAL</b>	<b>38 984</b>	<b>233</b>

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (Euros)

ELEMENTS	Nombre	Valeur
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 801 803	2 860 005
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 801 803	2 860 005



### VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET (Euros)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Conception, fabrication et réalisation de moules	6 997 098
<b>TOTAL</b>	<b>6 997 098</b>

La société exerce son activité exclusivement dans le secteur de la conception, la fabrication et la commercialisation de moules.

REPARTITION PAR MARCHÉ GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	3 786 278
Union Européenne	1 727 808
Export	1 483 012
<b>TOTAL</b>	<b>6 997 098</b>

### VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (Euros)

VENTILATION	Avant impôts	Impôts correspondants	Après impôts
Résultat courant	216 526	37 246	179 280
Résultat exceptionnel	- 111 737	- 37 246	- 74 491
Résultat comptable	104 789	-	104 789

### ECARTS DE CONVERSION (Euros)

NATURE	Actif Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif Montant
Sur immobilisations financières	-		-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



### CREDIT BAIL (Euros)

	Terrains	Constructions	Instal. Matériel outillage	Autres	Montant
VALEUR D'ORIGINE	40 764	1 326 101	-	-	1 366 865
AMORTISSEMENTS					-
Dotation de l'exercice	-	101 186	-	-	101 186
Dotation aux amortissements cumulées	-	1 088 749	-	-	1 088 749
VALEUR NETTE THEORIQUE	40 764	237 352	-	-	278 116
REDEVANCES PAYEES					-
au cours de l'exercice	-	94 639	-	-	94 639
cumulées	-	1 301 826	-	-	1 301 826
REDEVANCES RESTANT A PAYER					-
A un an au plus	-	104 724	-	-	104 724
A plus d'un an et moins de 5 ans	-	137 465	-	-	137 465
A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	242 189	-	-	242 189
VALEUR RESIDUELLE	-	4 573	-	-	4 573

### ENGAGEMENTS FINANCIERS (Euros)

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Avais, cautions et garanties	952 500
Engagements de crédit-bail immobilier	242 189
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	228 091
TOTAL (1)	1 422 780
ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avais, cautions et garanties	-
TOTAL	-

(1) dont concernant les filiales



### INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (Euros)

ÉLÉMENTS	Montant
Résultat de l'exercice	217 599
+ impôts sur les bénéfices	- 112 810
= Créances d'impôt sur les bénéfices	-
= Résultat avant impôts	104 789
<b>VARIATION DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	
Amortissements dérogatoires (dotations moins reprises)	137 531
<b>Total</b>	<b>137 531</b>
Résultat hors incidence des évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	242 320

### EVOLUTIONS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (Euros)

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements de la dette future d'impôts	
Provisions réglementées :	
~ Amortissements dérogatoires	921 023
<b>TOTAL</b>	<b>921 023</b>
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :	
~ Charges provisionnées pour congés payés	161 622
~ Provisions pour perte à terminaison	2 182
~ Provisions pour perte de change	-
Autres :	
~ Organic	13 997
~ Participation effort construction	6 991
~ Prov. pour garanties données aux clients	45 229
<b>TOTAL</b>	<b>230 021</b>
<b>DEFICITS REPORTABLES</b>	<b>2 377 411</b>
<b>MOINS VALUES A LONG TERME</b>	<b>-</b>

### EFFECTIF MOYEN

CATÉGORIE DE PERSONNEL	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	41	-
Employés	4	-
Ouvriers	15	-
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>-</b>



### LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	DEWISE	Capital *	Capitaux propres *	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Résultat de l'exercice *
					Brute	Nette	
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
TECHMO 61 SARL	EUR	30 490	1 009 091	100,00	356 715	356 715	-286 064
CARAU SCI	EUR	1 524	545 503	89,90	70 950	70 950	59 670
ENGERMO LTDA	BRL	10 000	non disponible	15,00	1 063	-	non disponible
ERMOSOGA Sp. Z o.o.	PLN	50 000	-4 291 741	100,00	61 526	-	-362 139
MOULINDUSTRIE SAS	EUR	390 000	2 910 973	100,00	2 266 453	2 266 453	-13 275
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	CAN	1	-14 158	100,00	1	1	3 055

\* Montants exprimés en devise d'établissement des comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Créances sur ventes	Dettes sur achats
	Brut	Net					
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
TECHMO 61 SARL	-	-	-	1 507 351	-	27 984	144 297
CARAU SCI	-	-	-	303 966	-	-	-
ENGERMO LTDA	504 476	-	-	-	-	-	-
ERMOSOGA Sp. Z o.o.	1 697 805	597 804	-	470 123	-	10	8 538
MOULINDUSTRIE SAS	-	-	-	4 288 682	-	111 601	486 978
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	-	-	-	108 316	-	-	-



**ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS**

<b>Entreprises liées</b>	<b>Montant</b>	
	<b>Brut</b>	<b>Dépréciation</b>
<b>Immobiliations financières</b>		
- Participations	2 779 708	62 590
- Créances rattachées à des participations	2 202 281	1604 476
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	-	
<b>Créances</b>		
- Créances clients et comptes rattachés	143 369	
- Autres créances	69 278	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	-	
<b>Dettes</b>		
- Emprunts et dettes financières divers	-	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	825 715	
- Autres dettes	92	
<b>Charges financières</b>		
- Intérêts et charges assimilées	27 665	
<b>Produits financiers</b>		
- Produits de participation	-	
- Autres intérêts et produits assimilés	420	



**TABLEAU DE FINANCEMENT (Euros)**

RESSOURCES DURABLES	31/12/2009	31/12/2008
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>		
Résultat net comptable	217 599	760 196
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 165 736	1 029 395
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	385 156	68 876
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
Produit des cessions d'éléments d'actif	900	25 120
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	7 981	7 756
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>4 989 297</b>	<b>1 687 840</b>
<b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>		
Cessions d'immobilisations incorporelles	60 845	-
Cessions d'immobilisations corporelles	59 278	25 120
Cessions d'immobilisations financières		
Réductions d'immobilisations financières	1 755 760	295 091
<b>AUGMENTATION DE CAPITAL OU APPORTS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>AUGMENTATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>AUGMENTATION DES DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>-</b>	<b>533 663</b>
<b>TOTAL DES RESSOURCES DURABLES</b>	<b>6 865 180</b>	<b>2 541 713</b>
<b>EMPLOIS STABLES</b>		
<b>DISTRIBUTIONS MISES EN PAIEMENT</b>	<b>900 901</b>	<b>-</b>
<b>ACQUISITIONS D'ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>		
Immobilisations incorporelles	203 160	12 540
Immobilisations corporelles	4 336 483	331 574
Immobilisations financières	283 123	297 800
<b>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉDUCTIONS DES CAPITAUX PROPRES ET RETRAITS</b>		
<b>REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>675 211</b>	<b>1 049 943</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS STABLES</b>	<b>6 398 877</b>	<b>1 691 857</b>
<b>VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>466 303</b>	<b>849 856</b>



## EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE (Euros)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Évolution	
	Besoin	Dégagement
<b>D'EXPLOITATION</b>		
Stocks et en cours	365 024	
Avances et acomptes versés sur commandes	80 580	
Clients et autres créances		1 908 177
Avances et acomptes reçus sur commandes		1 918 999
Fournisseurs et autres dettes	2 990 379	
<b>BFR D'EXPLOITATION</b>	-	391 193
<b>HORS EXPLOITATION</b>		
Autres débiteurs		498 918
Autres créditeurs	54 815	
<b>BFR HORS EXPLOITATION</b>	-	444 103
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	-	835 296

<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (rappel)</b>	466 303
--	---------

TRÉSORERIE	variation	
	positive	négative
<b>VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE</b>	1 301 599	



## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SA ERMO tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

**Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.**

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

### **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons en particulier procédé aux contrôles appropriés pour apprécier la valorisation des travaux en cours à leur coût de production. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons recherché l'existence éventuelle de pertes à terminaison à comptabiliser en provision.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



### **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons néanmoins qu'il n'est fait mention d'aucune information relative aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés, ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait au Mans, le 4 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

Cabinet ROUY

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

*Exercice clos au 31 décembre 2009*

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### ▪ Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice.

1/ Votre Conseil d'Administration du 22 mai 2009 a autorisé la signature d'une convention des prestations de services (Direction Générale, ressources humaines, prestations en matière commerciale et financière) facturées par la société FLYER SARL à votre société, à effet du 1<sup>er</sup> juin 2009 et moyennant une redevance mensuelle de 36 000 euros hors taxes.

Le montant comptabilisé en charge de l'exercice 2009 s'élève à 252 000 euros.

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### ▪ Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

1/ Votre Conseil d'Administration du 2 janvier 2007 a autorisé votre Président à signer un avenant à la convention de prestations de services facturées par la Société **FREE INDUSTRIE** à votre Société.

Le montant est composé d'une partie fixe de 1 100 000 € (base annuelle) et d'une partie variable correspondant à 14% du chiffre d'affaires réalisé par la société ERMO, exception faite du chiffre d'affaire apporté par MOULINDUSTRIE en sous-traitance, pour lequel le taux est de 4%.



Le montant comptabilisé en charges pour jusqu'au 30/06/2009 s'élève à 945 713 € HT

*Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU*

- **Facturation entre Sociétés du groupe**

1/ Votre Conseil d'Administration a autorisé la facturation par votre Société à la Société **FREE INDUSTRIE** de prestations diverses (électricité, téléphone), jusqu'au 30/06/2009.

Le montant comptabilisé en produits pour l'exercice 2009 s'élève à 14 635,10 € H.T

*Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU*

2/ Votre Conseil d'Administration du 2 janvier 2006 a autorisé votre Président à signer un avenant au bail de sous-location entre votre Société et la Société **FREE INDUSTRIE**, à effet du 1<sup>er</sup> février 2006, pour tenir compte de la réduction de la surface louée.

Le nouveau loyer annuel est fixé à 44 000 € HT.

Le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2009 s'élève à 22 000 € HT

*Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU*

- **Intérêts de compte courant**

1/ Votre Conseil d'Administration a autorisé la facturation d'intérêts sur les montants prêtés au cours de l'exercice par votre Société à la Société **ERMOSOGA**.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 0.95 % et le montant comptabilisé en produits pour l'exercice 2009 s'élève à 14 836 €

*Administrateur concerné : Monsieur Bertrand HUGAIN*

2/ Votre Conseil d'Administration a autorisé le versement d'intérêts sur les sommes laissées en compte courant par les associés.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 4.81 % et le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2009 s'élève à 10 825,47 €

*Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU*

Fait au MANS

Le 4 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

CABINET ROUY  
Patrick FROGER

STREGO  
Jean-Pierre MALLECOT



RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

ELEMENTS	2005	2006	2007	2008	2009
<b>I. Capital fin d'exercice</b>					
Capital social	3 000 000	3 000 000	2 860 005	2 860 005	2 860 005
Nb actions ordinaires existantes	1 890 000	1 890 000	1 801 803	1 801 803	1 801 803
Nb actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nb max. d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droits de sousc.	-	-	-	-	-
<b>II. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires HT	9 217 323	8 009 972	10 076 952	9 297 234	6 997 098
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	544 473	1 125 494	125 244	1 747 735	942 610
Impôts sur les bénéfices	44 726	- 138 494	- 51 976	27 020	- 112 810
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	92 630	371 622	- 125 374	760 196	217 599
Résultat distribué	147 663	-	-	-	900 901
<b>III. Résultats par action</b>					
résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	0,26	0,67	0,10	0,95	0,59
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements at aux provisions	0,05	0,20	- 0,07	0,42	0,12
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	0,50
<b>IV. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	32	26	27	28	64
Montant de la masse salariale de l'exercice	912 603	819 337	828 652	822 314	1 482 090
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	374 584	337 110	341 394	330 040	583 682